

Vaccin contre la grippe – Informations destinées aux femmes enceintes

Informations destinées aux femmes enceintes 2023-2024

À propos de cette brochure

Cette brochure vous informe sur le vaccin contre la grippe saisonnière. Elle explique l'importance de vous faire vacciner contre la grippe si vous êtes enceinte. Cette brochure vous donne également d'autres conseils et renseignements importants tels que le moment et la manière d'obtenir le vaccin.

Veuillez la lire attentivement.

Qu'entend-on par grippe saisonnière (influenza) ?

La grippe saisonnière est une maladie très contagieuse causée par le virus de la grippe. Ce virus infecte les voies respiratoires et les poumons.

La grippe circule dans la population pendant la saison de la grippe, qui s'étend habituellement de début octobre à fin avril.

La grippe peut-elle provoquer des maladies graves ?

Oui, la grippe peut provoquer des maladies graves et peut être potentiellement mortelle pour les femmes enceintes. Les complications de la grippe incluent la pneumonie, la bronchite et, dans de rares cas, une inflammation du cerveau (encéphalite).

Contracter la grippe durant la grossesse augmente le risque de naissance prématurée, de fausse couche ou d'accouchement d'un enfant mort-né.

Pourquoi ai-je besoin de me faire vacciner si je suis enceinte durant la saison de la grippe ?

Si vous êtes enceinte, vous êtes exposée à un risque accru de complications graves en cas de contraction de la grippe. Le vaccin contre la grippe vous protège pendant votre grossesse et offre une protection continue à votre nouveau-né au cours de ses premiers mois de vie.

Les bébés de moins de 6 mois sont les plus à risque d'être admis à l'hôpital en cas de contraction de la grippe.

Qu'est-ce que le vaccin contre la grippe ?

Un vaccin est un produit qui aide le système immunitaire (système de défense) de l'organisme à lutter contre les infections. Chaque année, les virus de la grippe évoluent. Le vaccin antigrippal est donc adapté chaque année pour offrir une protection contre les nouvelles souches de virus de la grippe attendues.

À quel stade de ma grossesse dois-je me faire vacciner contre la grippe ?

Si vous êtes enceinte pendant la saison de la grippe, il est recommandé de vous faire vacciner contre la grippe.

Vous pouvez vous faire vacciner contre la grippe à n'importe quel stade de votre grossesse, mais le plus tôt sera le mieux.

J'étais enceinte à la fin de la dernière saison grippale et j'ai alors reçu le vaccin contre la grippe. Je suis toujours enceinte. Dois-je de nouveau me faire vacciner ?

Oui. Le nouveau vaccin contre la grippe est différent de celui de la dernière campagne de vaccination et ce vaccin vous donnera une immunité (protection) contre les souches (types) de grippe attendues cette saison.

Comment le vaccin contre la grippe agit-il ?

Le vaccin contre la grippe aide votre système immunitaire à produire des anticorps (protéines qui combattent l'infection) contre le virus. Si vous avez reçu le vaccin contre la grippe et entrez par la suite en contact avec le virus, le vaccin vous empêchera de tomber malade.

Combien de temps faut-il pour que le vaccin soit efficace ?

Le vaccin commence à faire effet sous deux semaines.

Est-il sans risque pour moi de me faire vacciner ?

Oui. Le vaccin est sans danger pour les femmes enceintes. Le vaccin contre la grippe est administré depuis plus de 50 ans aux femmes enceintes.

Qu'en est-il des personnes allergiques à l'œuf ?

La plupart des personnes allergiques à l'œuf peuvent se faire vacciner contre la grippe saisonnière. Parlez-en à votre médecin généraliste ou à votre pharmacien.

Le vaccin contre la grippe est-il contre-indiqué chez certaines personnes ?

Si vous avez fait une réaction allergique grave (anaphylaxie) à une dose précédente du vaccin contre la grippe ou à l'un de ses composants, vous ne devez pas vous faire vacciner.

Si vous recevez un traitement associant des inhibiteurs de point de contrôle immunitaire (par exemple l'ipilimumab et le nivolumab), utilisés dans le traitement du cancer, vous ne devez pas vous faire vacciner.

Si vous souffrez de neutropénie sévère (faible taux d'un type de globule blanc), vous ne devez pas vous faire vacciner contre la grippe, à moins qu'il s'agisse d'une neutropénie auto-immune primitive.

Quand est-il recommandé de reporter la vaccination ?

Il y a très peu de cas dans lesquels la vaccination doit être reportée. Cependant, si vous vous sentez mal et avez plus de 38 °C de fièvre (température), vous devez reporter la vaccination. Parlez-en à votre médecin généraliste ou à votre pharmacien pour savoir quand reporter le rendez-vous.

Le vaccin contre la grippe peut-il me donner la grippe ?

Non. Le vaccin contre la grippe ne peut pas vous donner la grippe.

Le vaccin contre la grippe me protégera-t-il contre la COVID-19 ?

Non. Le vaccin contre la grippe ne protège pas contre la COVID-19. Il est important de se faire vacciner à la fois contre la grippe et contre la COVID-19. En effet, la grippe et la COVID-19 sont causées par des virus différents.

La grippe et la COVID-19 peuvent toutes deux provoquer des maladies graves et si vous les attrapez, vous pouvez devoir être hospitalisé(e). Il peut être difficile de distinguer les symptômes de la grippe de ceux de la COVID-19.

Si vous avez été vacciné(e) contre la COVID-19, vous devez tout de même être vacciné(e) contre la grippe. S'il vous est proposé, vous pouvez recevoir le vaccin contre la COVID-19 en même temps que le vaccin contre la grippe.

Quels sont les effets secondaires du vaccin ?

Les effets secondaires courants sont légers et peuvent inclure un endolorissement, des rougeurs ou des gonflements au niveau du site d'injection.

Des maux de tête, des courbatures et de la fatigue peuvent également apparaître. Ces effets secondaires peuvent durer quelques jours.

Les réactions graves sont très rares. Une réaction allergique grave se produit chez une personne sur un million.

Et si je ne me sens pas bien après l'administration du vaccin ?

Si vous avez de la température après la vaccination, prenez du paracétamol car il est sans risque pour les femmes enceintes et il vous évite à vous et à votre bébé d'avoir de la fièvre.

Ne prenez pas d'ibuprofène ou d'aspirine **à moins que** cela ne soit conseillé par votre médecin.

Attention ! Si vous ne vous sentez pas bien après la vaccination, il peut y avoir d'autres raisons à cela. N'en déduisez pas que votre état est lié au vaccin.

Si vous avez de la température, restez chez vous et demandez conseil à votre médecin généraliste.

Où puis-je me faire vacciner contre la grippe ?

Vous pouvez vous faire vacciner contre la grippe par votre médecin généraliste ou par votre pharmacien.

Si vous êtes un(e) professionnel(le) de santé, il se peut que le vaccin vous soit proposé sur votre lieu de travail.

Combien coûte le vaccin contre la grippe ?

Le vaccin et la consultation avec votre médecin généraliste ou votre pharmacien sont gratuits.

Veuillez dès à présent prendre rendez-vous auprès de votre médecin généraliste ou de votre pharmacien.

Pour plus d'informations, consultez : www.hse.ie/flu.

Vous pouvez également trouver les liens vers les notices des vaccins sur le site www.hpra.ie. Recherchez Influvac Tetra.

Déclaration de confidentialité :

Afin d'administrer le(s) vaccin(s) en toute sécurité et d'enregistrer toutes les données nécessaires au suivi et à la gestion du (des) vaccin(s), le HSE traitera les données personnelles de votre enfant. Toutes les données traitées par le HSE le seront conformément aux diverses législations en matière de protection des données, notamment les lois sur la protection des données de 1988 à 2018, le règlement (UE) 2016/679 (règlement général sur la protection des données, RGPD) et la loi sur les identifiants de santé de 2014. Le traitement des données de votre enfant est légal et équitable. Elles ne seront traitées qu'à des fins spécifiques, notamment pour gérer les vaccinations, établir des rapports, suivre les programmes de vaccination, valider les clients et prodiguer des soins de santé. En outre, les données peuvent être partagées entre les différents services du HSE.

Vaccin contre la grippe – Informations destinées aux femmes enceintes

National Immunisation Office (bureau national irlandais de la vaccination) www.hse.ie/flu

Code de commande : HNI00720 août 2023

National Immunisation Office

www.hse.ie/flu

Code de commande : HN100720

août 2023